

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTERIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°04/2024 du 30 septembre 2024 portant organisation des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant la vacance du poste de chef de service enfance famille de Marconne.

ARRÊTE :

Article 1 :

A compter du 18 août 2024, madame Coralie Jendrasiak, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, est chargée par intérim des fonctions de chef de service, au pôle solidarités, maison du Département solidarité du Montreuillois, service enfance famille de Marconne.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 13 février 2025

Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par
Caroline MÉZIERE
Directrice des ressources humaines

Ampliations destinées à :

- Préfecture du Pas-de-Calais
- Paierie départementale du Pas-de-Calais
- Madame Coralie Jendrasiak (5504)
- SEF Marconne
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique
- Service gestion administrative et rémunération pour le pôle solidarités - LG